



Opération de Développement Rural de Beauvechain

Consultation villageoise n°3 – L'Ecluse Le 26 mars 2024 – compte rendu de la séance

Participant.e.s :

- Pour les **citoyens** : **10 personnes**
- Pour les **mandataires communaux** : **4 personnes**
- Pour l'**administration communale de Beauvechain** : Estelle MOUREAU
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Simon DE PAEPE, Laetitia LAMARCO

Annexes :

- Présentation FRW
- Présentation ICEDD
- Résultat du travail en sous-groupes

ORDRE DU JOUR

1	Introduction	1
2	Présentation générale de l'Opération de Développement Rural	1
3	Présentation du Pré-Diagnostic par l'ICEDD	3
4	Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets	3
5	Présentation des étapes suivantes et constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	4
6	Conclusion	5

1 INTRODUCTION

L'Echevine du Développement Rural, Brigitte WIAUX souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

Elle explique le lancement de la troisième Opération de Développement Rural (ODR) qui est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. Elle rappelle l'historique des deux premières opérations de développement rural ainsi que les principales réalisations.

Ensuite, elle remercie les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement, et leur cède la parole.

2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les agents de développement FRW rappellent le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;

- de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude, qui sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Beauvechain. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude ICEDD a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises
- Il est précisé que le bureau d'études est chargé de réaliser une évaluation de la précédente Opération de Développement Rural. Par ailleurs, les rapports annuels de la précédente ODR sont publiés systématiquement sur le site internet communal, rubrique développement rural : <https://www.beauvechain.eu/ma-commune/developpement-rural>

Questions / réponses :

/

3 PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC

La Fondation Rurale de Wallonie présente le diagnostic territorial réalisé par l'ICEDD.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 9 grandes thématiques :

- Portrait général du territoire
- Gouvernance
- Démographie et logement
- Paysage, urbanisme et patrimoine
- Mobilité
- Environnement
- Énergie et réseaux
- Activités économiques
- Services, équipements, lieux de vie

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (cf. présentation annexe).

Questions / réponses :

- Personne ne peut s'exprimer sur le contenu du diagnostic en plénière ?
 - ↳ FRW : Pour des questions de compréhension, c'est le moment. Pour un avis sur le diagnostic, la méthodologie qui vous sera présentée ensuite lors de l'exercice participatif consiste à donner le même temps de parole à chacun, via un avis écrit sur les différentes affiches thématiques.
- Ce travail est très beau, mais on n'en tire rien car il y a beaucoup d'informations et c'est trop abstrait.
 - ↳ FRW : L'objectif de cette présentation était de vous donner une « grande photographie » du territoire. Il y a beaucoup d'informations transmises en peu de temps, c'est vrai, mais cela sert avant toute chose à lancer le temps de réflexion qui suivra. Le plus important c'est d'exprimer votre point de vue par rapport à ce que vous avez entendu car vous avez votre propre vision du territoire. Vous pouvez également avoir accès au document de diagnostic complet pour le lire à tête reposée après la réunion. Il est déjà accessible sur le site communal.
- Aucune information n'a été donnée concernant les sentiers et chemins. Pourquoi n'est-ce pas évoqué ?
 - ↳ FRW : Nous allons pointer ce manquement au bureau d'étude car cela nous a déjà été signalé lors d'une consultation citoyenne précédente. Le document de diagnostic sera complété.

4 CONSULTATION PAR THÉMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDÉES DE PROJETS

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur avec leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). De plus, les participants sont également invités à partager leurs premières idées de projets pour l'avenir de Beauvechain.

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 6 personnes. Pendant 75 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 5 thématiques traitées. Ils disposent à chaque fois de 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 5 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de Beauvechain** (Aménagement du territoire, urbanisme, logement, sécurité, patrimoine, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages...)

- **Travailler consommer à Beauvechain** (agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à Beauvechain** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)
- **Développement durable à Beauvechain** (énergie, environnement, nature, transition socio-écologique, déchets, propreté)
- **Se déplacer à Beauvechain** (mobilité active, transports en commun, mobilité partagée, voiture...)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it vert), des faiblesses (post-it orange) ainsi que des idées de projets (post-it bleu). Toutes les 15 minutes, les participants passent sur une autre table, prennent connaissance de ce qui a été mis et complètent les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion. Les slides synthétiques « atouts/faiblesses » réalisées par l'ICEDD ont également été imprimées et mises à la disposition des participants.

En annexe se trouve le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études de l'ICEDD se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

5 PRÉSENTATION DES ÉTAPES SUIVANTES ET CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

La FRW explique les suites du processus : Une fois le cycle de consultations clôturé, une période de pause électorale aura lieu. En effet, en prévision des élections communales et provinciales qui se tiendront le 13 octobre, la Ministre de la Ruralité, Madame Tellier, a demandé aux communes de suspendre l'organisation de réunions d'informations et de consultations publiques en lien avec l'ODR entre le 1^{er} juin et l'installation des nouveaux conseils communaux. Pendant ce temps de trêve, l'ICEDD analysera avec la Commune les résultats des différentes consultations villageoises et des publics cibles. Après l'installation du nouveau conseil communal de Beauvechain, plusieurs phases de consultations en ligne des citoyens auront lieu (sous réserve de validation du nouveau Conseil communal), afin de proposer à tous ceux qui n'ont pas pu se rendre aux consultations villageoises en présentiel, d'émettre leurs idées de projets puis dans un second temps, de plébisciter et d'enrichir les projets pour leur commune.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la nouvelle ODR sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune. La composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du nouveau Conseil communal en fin d'année et d'une validation par la Ministre de la Ruralité. Elle se réunira une première fois en janvier 2025.

La FRW rappelle les traits principaux et missions de la CLDR : La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quarts de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;

- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Beauvechain (village, genre, secteur professionnel et associatif...). Il est à noter qu'une CLDR existe actuellement à Beauvechain. Elle est composée de 20 membres. Chaque membre a reçu un courrier pour connaître leur intention de poursuivre leur mandat pour la prochaine ODR. L'objectif sera donc de renforcer les rangs de la CLDR.

Concrètement, tout habitant de Beauvechain peut poser sa candidature jusqu'au 31 mai 2024. Toutes les informations et le formulaire de candidature se retrouvent en format papier à la sortie de la réunion ou sur le site communal, rubrique « participation citoyenne » : <https://www.beauvechain.eu/ma-commune/vie-politique/participation-citoyenne/commission-locale-de-developpement-rural-cldr>

Questions/réponses :

/

6 CONCLUSION

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises et de l'appel à candidatures pour la CLDR. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB...).

L'Echevine de la Ruralité, Brigitte WIAUX, remercie les participants pour l'ensemble de leurs contributions.

Fin de la réunion

***Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW :
Simon De Paepe et Laetitia Lamarq (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; l.lamarcq@frw.be)***